

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Distr.
GÉNÉRALE

A/35/296

S/14006

19 juin 1980

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-cinquième session
Point 50 de la liste préliminaire*
APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR
LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-cinquième année

Lettre datée du 17 juin 1980, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, une note datée du 16 juin 1980, adressée par le Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam au Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine au sujet des négociations entre le Viet Nam et la Chine, et je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de l'annexe jointe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 50 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) HA VAN LAU

ANNEXE

NOTE

adressée par le Ministère des affaires étrangères
du Viet Nam au Ministère des affaires étrangères
de la Chine

Dans une note adressée au Ministère des affaires étrangères de la Chine le 8 mars 1980, le Ministère des affaires étrangères du Viet Nam a fait connaître ses vues sur l'ouverture de la troisième série de pourparlers entre le Viet Nam et la Chine. La partie vietnamienne a toujours été favorable à un règlement négocié de toutes les questions séparant le Viet Nam et la Chine, et a fait tout son possible pour que les négociations progressent, pour que des relations normales soient rétablies rapidement entre les deux pays et pour que soit maintenue l'amitié de longue date qui unit les peuples vietnamien et chinois, contribuant ainsi au renforcement de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, ainsi que de la paix dans le monde. La partie vietnamienne estimait que la troisième série de pourparlers pouvait s'ouvrir en mars ou avril 1980. Toutefois, tenant compte de la proposition présentée par la partie chinoise dans sa note datée du 6 mars 1980, adressée au Ministère des affaires étrangères du Viet Nam et tendant à ce que la troisième série de pourparlers se déroule à Hanoi au cours des six derniers mois de 1980, la partie vietnamienne a proposé que les deux parties ouvrent la première session de la troisième série de pourparlers le 15 juillet 1980.

Plus de trois mois ont passé et la partie chinoise n'a pas encore répondu à la proposition de la partie vietnamienne. En revanche, la partie chinoise poursuit toujours ses provocations armées et intensifie ses menaces de guerre et autres activités hostiles contre le Viet Nam.

Compte tenu de la tension constante suscitée par la partie chinoise dans les relations entre le Viet Nam et la Chine, l'ouverture rapide de la troisième série de pourparlers entre les deux pays est indispensable; elle permettrait de satisfaire les aspirations des peuples et des deux pays et de renforcer la tendance mondiale à régler par la négociation les problèmes qui peuvent surgir dans les relations entre pays.

Nous espérons que la partie chinoise répondra de façon positive à la proposition de la partie vietnamienne relative à l'ouverture de la troisième série de pourparlers le 15 juillet 1980 à Hanoi. Nous espérons recevoir une réponse prompte.

Hanoi, le 16 juin 1980
